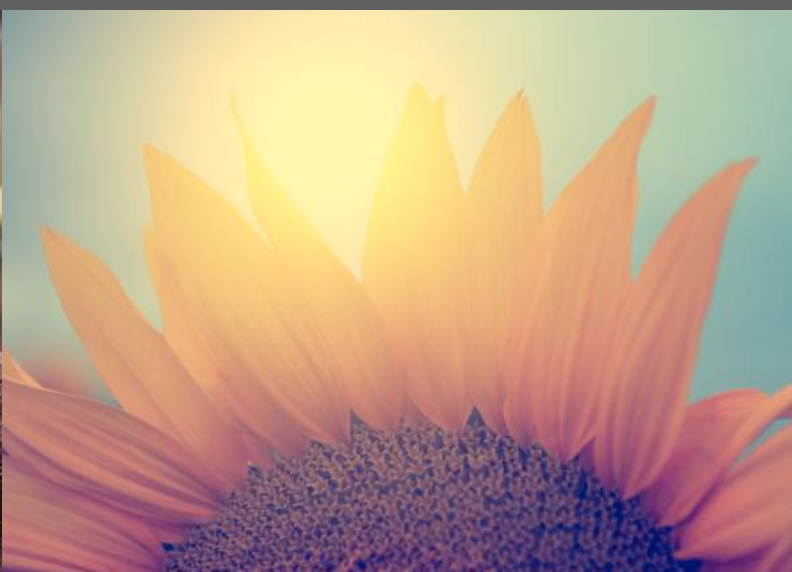


HORIZON

2016
2019

PLAN STRATÉGIQUE | Sommaire exécutif



ENSEMBLE,
faire une réelle différence dans
la vie des proches aidants d'aînés!

HORIZON 2016-2019

Sommaire exécutif

L'Appui Bas-Saint-Laurent, en constante évolution

L'Appui Bas-Saint-Laurent est inscrit dans le paysage bas-laurentien comme une organisation crédible au service des proches aidants d'âînés et poursuit des alliances avec un grand nombre de partenaires régionaux et locaux.

En 2013, la Table des partenaires approuvait son premier plan stratégique, plan qui couvrait la période 2013-2016. Depuis, bien des choses se sont passées. La situation régionale sur le plan de la structure de concertation s'est, quant à elle, passablement modifiée. C'est ainsi que la Table des partenaires, qui agissait comme instance régionale de concertation pour les décisions de l'Appui Bas-Saint-Laurent, et la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, qui était l'organisme fiduciaire des fonds consentis à la région, ont terminé leurs activités en 2015.



Depuis le 27 avril 2015, des lettres de patentes confirment la mise en place d'une toute nouvelle organisation, soit le « Carrefour de soutien aux aidants du Bas-Saint-Laurent », incorporée selon la Loi sur les compagnies (L.R.Q, chapitre C-38). Cette nouvelle organisation est devenue pleinement opérationnelle depuis l'assemblée de fondation qui s'est tenue le 11 février 2016, à Rimouski.

Mission

Soutenir et améliorer la qualité de vie des proches aidants d'âînés de la région du Bas-Saint-Laurent.

Vision

Doter la région de leviers qui seront garants d'une pérennité dans l'action afin d'améliorer de manière significative les conditions de vie des proches aidants.

Réaliser cette vision en renforçant le tissu communautaire et la concertation locale et régionale, compte tenu notamment de la réalité de la région au plan socioéconomique et sanitaire (précarité des revenus et vieillissement de la population) et au plan géographique (grandes distances à parcourir et faible densité de la population).

Valeurs

Reconnaissance

Le proche aidant est au cœur des préoccupations de l'Appui BSL et toutes les actions doivent converger dans un soutien indéfectible pour lui permettre de faire les choix qui sont propres à sa trajectoire de vie, lui donner les moyens d'accomplir ses différents rôles sociaux, reconnaître l'exigence de son apport dans la société et des exigences qui en découlent.

Équité

Cette valeur assure que la qualité et la pertinence des services seront préservées. Elle implique autant de tenir compte des caractéristiques des proches aidants (sexe, valeurs, situation financière, capacités et limites) que de celles des réalités territoriales et de la vitalité des milieux. Elle induit conséquemment un soutien financier modulé.

Respect

Le proche aidant doit bénéficier de toute la sollicitude des différents acteurs qui interviennent dans sa vie. Cette valeur implique qu'il est l'expert de sa réalité et de ses besoins, que ces choix doivent être honorés, qu'un accompagnement personnalisé est de mise.

Accessibilité

Cette valeur prend un sens particulier compte tenu de notre géographie et de la réalité socioéconomique de notre région. Il faut assurer à tous le même accès et, de ce fait, ajuster le soutien qui peut être renforcé ou complété pour certains milieux.

Responsabilité partagée

Cette valeur inscrit une obligation de solidarité sociale dans la manière d'intervenir avec les partenaires et à l'endroit des proches aidants. Il induit un réseautage organisé entre tous les acteurs, une approche de proximité et des lieux de parole pour ajuster constamment les réalités et les besoins.

Situation actuelle

Depuis le dépôt du premier plan stratégique, force est de constater que la situation a évolué. Des alliances se sont formalisées, des constats se sont précisés, car ils ont pu être documentés, des proches aidants se sont rencontrés et se sont soutenus, des réalités touchantes et incontournables ont été partagées, des projets faisant une différence ont émergé.

Le fait de dédier un organisme régional à l'amélioration des conditions de vie des proches aidants d'aînés, d'y accorder des ressources et de solliciter localement des actions concertées en faveur de ces personnes a permis de mettre « à l'agenda » la réalité des proches aidants. Le regard qui est porté sur le bilan de cette première démarche permet de se projeter de manière ambitieuse dans une autre étape : celle de faire une différence vraiment significative dans la vie des proches aidants d'aînés et une différence qui dure!

Approche régionale

Assises décisionnelles

La région est reconnue pour ses particularités sur le plan de la concertation et dans la façon dont elle aborde une situation touchant son développement autant social qu'économique. Cette culture régionale est suffisamment intégrée pour teinter aussi l'approche préconisée par l'Appui Bas-Saint-Laurent : on parle alors d'une approche concertée impliquant une réponse concertée, d'une répartition équitable des ressources, associée à une utilisation judicieuse des fonds, d'une volonté de pérenniser le travail fait localement et d'un souci adapté à la réalité de chacun des milieux.

Assises conceptuelles

Les partenaires impliqués dans la situation du vieillissement se sont concertés depuis 2010 en adoptant un cadre de référence intersectorielle et systémique ***Vieillir en santé***.

Ce modèle permet de lire une situation en prenant en compte toutes les dimensions et ainsi garder le cap sur des actions porteuses et significatives qui se doivent d'être en synergie pour assurer leur pleine mesure. Il permet aussi de bien suivre l'évolution d'une région en matière de vieillissement en santé. À ce titre, l'approche de l'Appui Bas-Saint-Laurent s'appuie sur ce modèle pour bien ancrer sa position de soutien envers les proches aidants d'aînés. Son action complète l'éventail de ce qui se fait déjà pour un vieillissement actif et en santé, et ce, par des mesures spécifiques appropriées pour le soutien aux proches aidants.

Place de l'Appui dans la dynamique régionale

L'Appui Bas-Saint-Laurent est une instance de référence au Bas-Saint-Laurent pour le soutien aux proches aidants d'aînés. Non pas qu'il soit le seul qui se préoccupe de leur situation ou qui agit pour eux, mais il possède des leviers (volet financier, équipe de permanence, lien avec un réseau national, liens avec les organismes des huit territoires de la région, etc.) qui lui permettent de mettre ensemble des énergies au service des proches aidants d'aînés.

Il peut soutenir des projets, des initiatives de réseautage, développer des alliances avec les grands partenaires régionaux, parler au nom des différents organismes qui interviennent pour faire avancer des dossiers au bénéfice des proches aidants. Il peut mettre à profit et rendre disponible des expertises auxquelles il a accès de par son propre réseau national. Pour toutes ces raisons, l'Appui Bas-Saint-Laurent est une structure incontournable de soutien pour la région.

Situation sociosanitaire et économique de la région

Les données présentées sont extraites de diverses sources statistiques, repérées par Nicole Bernier, Services conseils, validées et mises à jour par l'équipe en connaissance-surveillance de la santé publique du CISSS-BSL.

Une géographie avec des défis

Grand territoire, grandes distances à parcourir pour aller chercher des services, faible densité de population, surtout pour les personnes de plus de 65 ans qui résident loin du littoral.

Dynamique socioéconomique particulière

- Près de 40 % des municipalités ont moins de 550 habitants. Le plus haut taux au Québec de municipalités dites « dévitalisées ».
- 5 MRC de la région ont entre 60 et 70 % des personnes de 65 ans et plus qui reçoivent le supplément de revenu garanti (faible revenu) par rapport à une moyenne de 43.7 % au Québec.

Un besoin réel de soutien

Environ 12 800 personnes de 65 ans et + présentent des besoins d'aide pour l'accomplissement de leurs activités quotidiennes (près de 10 000 de ces personnes ont + de 75 ans). Même si l'intensité des besoins diffère, une organisation d'entraide est à prévoir.

Une structure de population déterminante

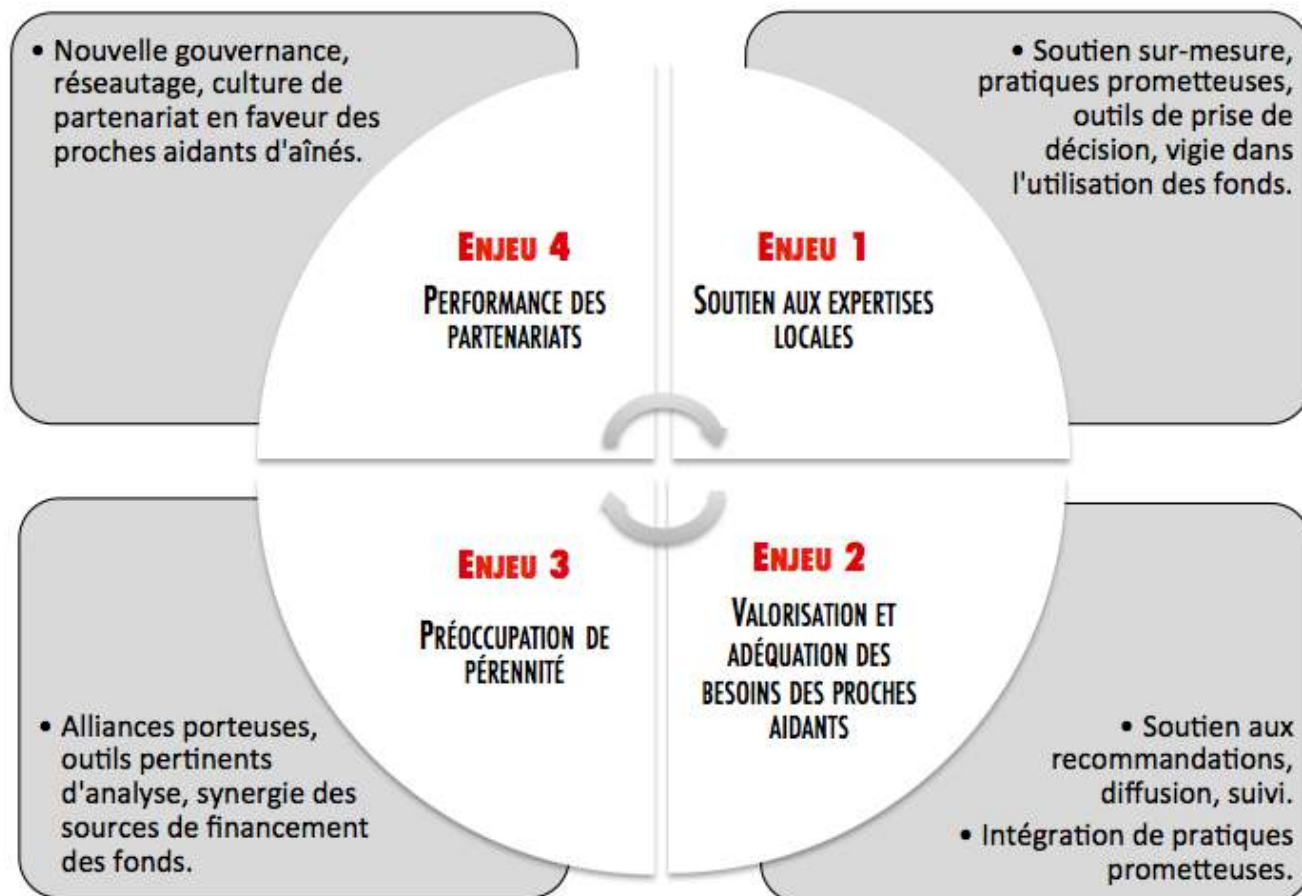
- Vieillissement de la population plus marqué qu'au Québec, soit 31 % de la population qui aura 65 ans et + en 2024, contre 22 % pour le Québec.
- Le groupe des 75 ans et + est en nette croissance. Entre 2016 et 2031, il passera de 11 à 21 %.
- Impact direct sur la vitalité des communautés et la capacité du réseau de soutien qui est lui-même vieillissant.

Un bilan de santé positif...

... malgré le profil de la région et des facteurs de protection qui font le travail

Accès à un médecin de famille, à un réseau communautaire d'entraide et de soutien, concertation étroite des partenaires pour un « Vieillir en santé » afin de travailler dans le même sens, nombreuses initiatives en prévention.

Enjeux 2016-2019



Ces enjeux sont en continuité avec ceux du premier plan stratégique. Ils veulent consolider les efforts mis de l'avant et permettent une projection vers des considérations encore plus spécifiques. Ces enjeux se traduiront dans un plan d'action mobilisant, détaillé pour les années à venir. Il sera d'autant rassembleur, qu'il prend en compte et reconnaît le chemin parcouru et invite à un dépassement, ambitieux, mais fort réaliste compte tenu des forces et de la qualité des organisations en présence.



Enjeu 1

Soutien aux expertises locales

Cet enjeu s'inscrit dans la continuité du déploiement de l'offre de services débutée en 2013. Le déploiement étant bien engagé, l'enjeu actuel se situe davantage dans la spécificité des mesures de soutien adaptées aux réalités de chacun et qui permettront ainsi, d'aller plus loin dans la réponse aux besoins des proches aidants.

Stratégie de l'enjeu 1

S'assurer que les milieux locaux disposent des ressources, des connaissances, des outils et des leviers pour une prise en charge optimale de leur démarche et de son déploiement, et ce, pour le plus grand bénéfice des proches aidants d'âinés.

Cibles		Résultats attendus
1.1	Les tables locales et les organismes porteurs de projets	Que les tables locales de partenaires aient toute l'information pour une prise de décision éclairée dans la priorisation des mesures de soutien aux projets.
1.2	L'utilisation des pratiques prometteuses	Que les organismes qui offrent des services aux proches aidants d'âinés utilisent les moyens les plus appropriés pour rejoindre ces personnes et pour répondre aux besoins qu'elles expriment.
1.3	Les projets financés en tant que valeur ajoutée à l'offre de services	Que les projets mis de l'avant représentent une valeur ajoutée pour les proches aidants d'âinés, et ce, en lien avec les points de vue que ces derniers ont déjà exprimés et l'état des connaissances acquises.
1.4	Un soutien adapté aux dynamiques locales	Que les milieux qui représentent une particularité ou une difficulté reçoivent le soutien nécessaire pour dénouer leur situation.
1.5	Une vigie dans l'utilisation des fonds	Que les fonds mis à la disposition des milieux soient utilisés dans une visée optimale avec les mesures de suivi appropriées; notamment par l'adoption d'une politique régionale d'utilisation diligente des fonds.
Engagement		Que les fonds mis à la disposition des milieux soient utilisés dans une visée optimale avec les mesures de suivi appropriées; notamment par l'adoption d'une politique régionale d'utilisation diligente des fonds.
Effet recherché		Les tables locales ou organismes visés par des mesures de soutien sont invités à collaborer au meilleur de leurs capacités.

Enjeu 2

Valorisation et adéquation des besoins des proches aidants

Cet enjeu demeure central. Les actions antérieures ont permis d'ancrer la primauté de la qualité de vie des proches aidants et d'identifier ce qui contribue à rendre les services accessibles et de qualité. Il reste donc, avec la prise en compte des points de vue émis par les proches aidants et des expériences à date, à raffiner la manière avec laquelle tout un chacun répond aux besoins exprimés et à inclure encore davantage le proche aidant dans la lecture que lui-même fait de sa condition.

Stratégie de l'enjeu 2

Continuer, comme l'Appui Bas-Saint-Laurent, à être une « antenne » objective pour recevoir, entendre et diffuser les besoins des proches aidants d'âinés et de ce fait, contribuer à être un agent de changement reconnu dans l'amélioration des conditions de vie des proches aidants.

Cibles		Résultats attendus
2.1	La pertinence des points de vue des proches aidants	Que les points de vue des proches aidants soient recueillis et accueillis dans un contexte <u>favorable</u> , notamment pour le secteur est du territoire afin de compléter la tournée régionale.
2.2	La diffusion des besoins entendus	Que les cibles et recommandations dégagées par les rencontres avec les proches aidants fassent l'objet de trois actions précises : • un plan de diffusion adapté aux différents publics cibles (la population générale, les partenaires et les proches aidants eux-mêmes); • Un plan d'action pour mettre en application ou susciter des actions souhaitées par les proches aidants; • un plan de suivi pour mesurer l'atteinte des actions entreprises.
2.3	Les partenaires comme agents de changement	Que les partenaires, selon les situations, soient informés des attentes formulées par les proches aidants et, en fonction de leur mission, soient incités à effectuer les adaptations ou améliorations souhaitées.
Engagement		L'Appui Bas-Saint-Laurent s'engage à fournir aux partenaires le matériel mis à sa disposition et à déployer tous les efforts pour favoriser la prise en compte des besoins des proches aidants d'âinés.
Effet recherché		Les organismes, qui bénéficient des fonds de l'Appui Bas-Saint-Laurent, sont incités à porter une attention particulière dans la façon dont ils répondent aux besoins des proches aidants, notamment en adaptant leurs moyens aux particularités des personnes et en tenant compte des pratiques reconnues dans la prestation de services.

Enjeu 3

Préoccupation de pérennité

Dans la première planification stratégique, tous étaient affairés à mettre les assises nécessaires pour engager des actions en faveur des proches aidants. Il est donc maintenant temps de travailler à consolider toutes les alliances, les projets, les actions pour qu'elles soient porteuses d'avenir et qu'elles s'intègrent dans la culture régionale de soutien aux proches aidants.

Stratégie de l'enjeu 3

Mettre en œuvre des mesures favorisant la pérennisation des actions favorables aux proches aidants, notamment par l'entretien des alliances partenariales, le maintien des plateformes de contacts, le choix judicieux des projets, les montages financiers porteurs, les mesures de suivi des résultats et le choix d'indicateurs appropriés.

Cibles		Résultats attendus
3.1	Les outils d'analyse et de suivi des projets	Que les expériences antérieures dans l'analyse des projets et l'avancement des connaissances en la matière permettent le raffinement des outils pour apprécier les projets dans une optique de visée pérenne.
3.2	La pertinence des alliances partenariales	Que tous les moyens soient mis en place pour entretenir, susciter, développer et élargir les alliances favorables à la valorisation du rôle du proche aidant et à l'amélioration de ses conditions de vie, notamment dans la cohésion des approches et dans la facilité avec laquelle le proche aidant peut recevoir des services qui lui conviennent.
3.3	L'utilisation en synergie des sources de financement	Que des réflexions s'effectuent en regard de la pérennisation des actions porteuses, notamment par des montages financiers incluant une plus large gamme de partenaires.
Engagement	L'Appui Bas-Saint-Laurent s'engage à analyser les projets, à soutenir les alliances et à apporter le soutien aux partenaires locaux en fonction de cibles de pérennité.	
Effet recherché	Les instances locales et les organismes porteurs de projets sont encouragés à travailler dans une préoccupation de pérennité.	

Enjeu 4

Performance des partenariats

Depuis 2013, l'enjeu en matière de partenariat distinguait les partenariats au plan régional et ceux au plan local. Il était alors nécessaire de travailler sur ces deux plans qui avaient des réalités distinctives, qui se mettaient en place et qui requéraient des stratégies qui leur étaient spécifiques. L'évolution de cet enjeu, constatée jusqu'à maintenant par les parties prenantes elles-mêmes, permet d'élever la question dans une optique plus large d'une performance partenariale visant, non plus les seuls rapports entre les partenaires, mais un partenariat permettant d'agir ensemble pour faire une réelle différence dans la vie des proches aidants d'âinés.

Stratégie de l'enjeu 4

Assurer autant une performance au sein de l'organisme Appui BSL que dans l'ensemble des autres partenariats utiles pour atteindre une amélioration notable des conditions de vie des proches aidants d'âinés.

Cibles		Résultats attendus
4.1	La nouvelle gouvernance au sein de l'Appui BSL	Que les changements devant, être effectués dans le fonctionnement de l'Appui Bas-Saint-Laurent, permettent de rendre l'organisation rapidement fonctionnelle, suscitent un renouveau pour la suite de ses travaux et consolident son approche.
4.2	La présence de l'Appui BSL comme instance de promotion des conditions de vie des proches aidants	Que l'Appui Bas-Saint-Laurent puisse, au sein des diverses collaborations qu'il entretient au plan national dans son propre réseau, y puiser des outils et des connaissances utiles à l'atteinte de sa mission. Qu'au plan régional, avec ses vis-à-vis régionaux et les partenaires locaux, l'Appui Bas-Saint-Laurent consolide ses alliances et sa crédibilité.
4.3	La synergie et la cohésion entre partenaires	Que des éléments notables et visibles puissent être identifiés comme étant la résultante de la cohésion et de la synergie régionale des partenaires en faveur des proches aidants d'âinés. Que les proches aidants d'âinés eux-mêmes puissent témoigner des effets de cette cohésion améliorée.
Engagement	L'Appui Bas-Saint-Laurent s'engage à déployer tous les efforts pour que les différents partenariats (nationaux, régionaux et locaux) auxquels il contribue se fassent dans une optique de résultats accrus en faveur des proches aidants d'âinés.	
Effet recherché	Les instances locales de concertation et les organismes partenaires sont encouragés à travailler dans une visée d'utilisation optimale des expertises et des fonds qui leur sont confiés.	

BAS-SAINT-LAURENT

186, rue Lavoie
Rimouski, Québec, G5L 5Z1
Téléphone : 418 724-6440, poste 234
Site Internet : www.lappuibsl.org

Sommaire extrait du document intégral adopté par le conseil d'administration de l'Appui Bas-Saint-Laurent en mars 2016.

Édition

L'Appui Bas-Saint-Laurent

Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source.

Conception

Communications Julie Carré



Pour obtenir des informations supplémentaires, n'hésitez pas à consulter le site Web de l'Appui Bas-Saint-Laurent sous l'onglet **Pour les organisations**. Vous trouverez plusieurs informations pertinentes dans les sections **À propos** et **Centre de documentation**.

www.lappuibsl.org